



L'Enfance



et l'École

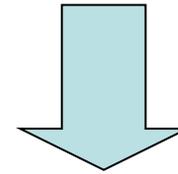
Club de Généalogie de Saint-Jean de Beaugard/jLM/17/12/2011

Autrefois, l'âge de l'enfance était bien plus court qu'aujourd'hui.

C'était l'âge de l'innocence et de l'irresponsabilité qui se terminait vers 10 ou 12 ans avec la mise au travail précoce.

Les relevailles

Cérémonie des relevailles,
messe de



Repas de relevailles

Le premier âge



**Un intérieur
paysan qui,
sans être
luxueux,
paraît
confortable.**

Le 1^{er} âge

Quelques conseils d'hygiène ...

Né le 27 septembre 1601

- Le 11 novembre 1601 on lui a frotté la tête la première fois.
- Le 17 novembre 1601 on lui a frotté le front et le visage avec du beurre frais et de l'huile d'amandes douces pour la crasse qui paraissait y vouloir venir.
- Le 4 juillet 1602, il a été peigné pour la première fois, y prend plaisir, et accommode sa tête selon les endroits qui lui démangeaient.
- Le 3 octobre 1606, on lui a lavé les jambes dans l'eau tiède [...]. C'est la première fois.
- Le 2 août 1608, baigné pour la première fois...

Le 1^{er} âge

De qui s'agit-il ?

de Louis XIII !



Le 1^{er} âge

La place de l'enfant

**Ce qui est certain,
c'est que l'histoire de l'enfant
ne peut être dissociée
de l'histoire de la cellule familiale.**

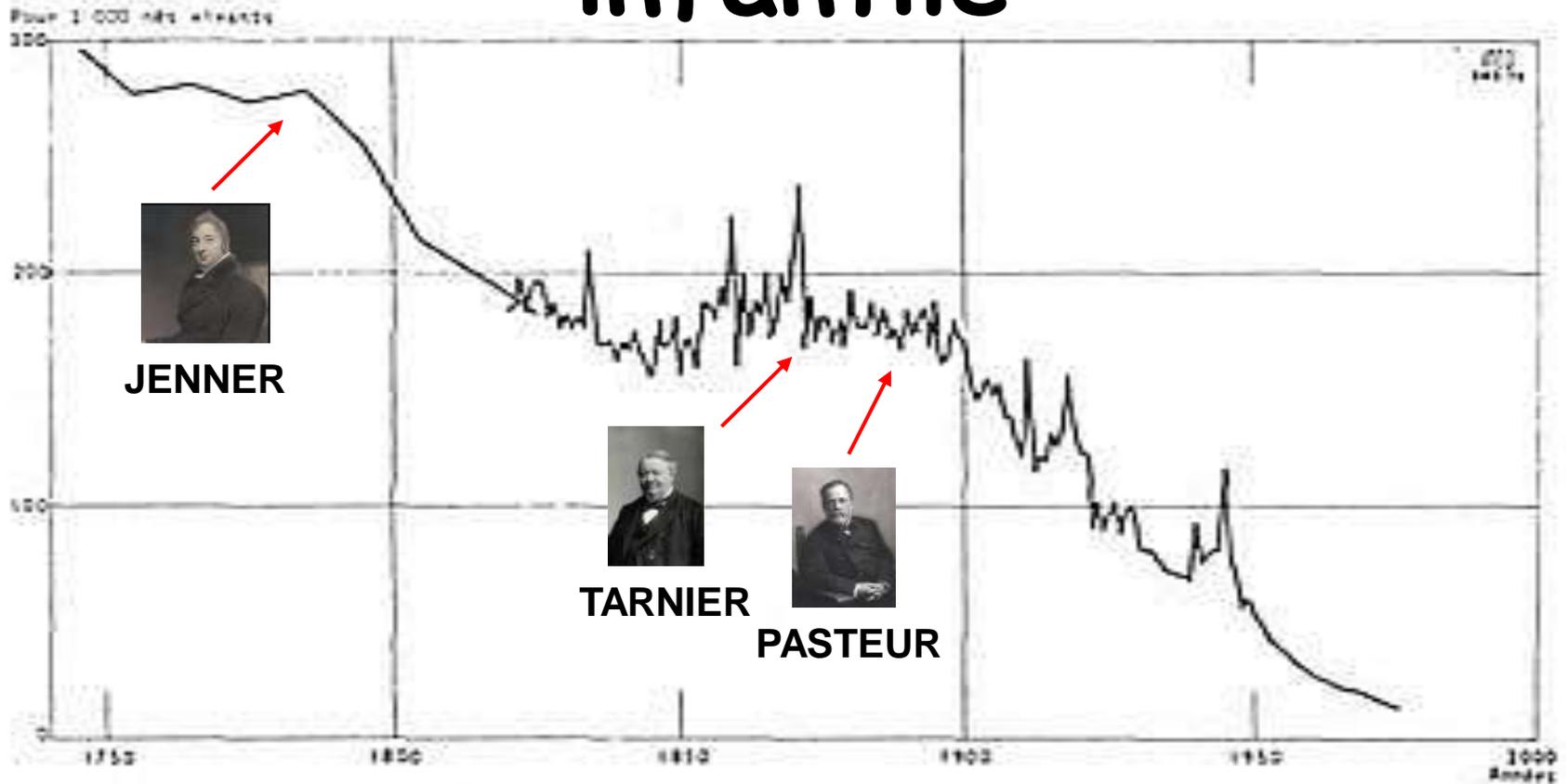
Jusqu'au XIII^{ème} siècle,

le statut de l'enfant
au sein de la maisonnée
ne possède guère de spécificité.

A partir du XVIII^{ème} siècle,

et surtout dans la bourgeoisie et la noblesse, la structure de la famille devient « nucléaire ».

Baisse de la mortalité infantile



Mortalité infantile (taux rectifiés) * depuis 1740
(France entière)

* C'est-à-dire en tenant compte des décès d'enfants morts avant la déclaration de naissance.

Le 1^{er} âge

Prévention de la maladie par l'hygiène



dans la population des villes dès le XVIII^e siècle et dans certains milieux dits « éclairés ».



dans les campagnes où elle entrerait en concurrence avec des croyances ou des habitudes anciennes.

La mise en nourrice

A Paris, à la veille
de la Révolution,

plus de 90% des
enfants sont mis
en nourrice à la
campagne.



L'allaitement



Depuis fort longtemps, certaines femmes ont fait appel à des nourrices pour allaiter leurs enfants.

Le 1^{er} âge

Au moyen-âge et jusqu'au XVI^{ème} siècle, part restreinte de la population

Au XVII^{ème} siècle, des nourrices mercenaires

Au XVIII^{ème} siècle, massification du comportement

Durant le XIX^{ème} siècle, le biberon entraînera la réduction progressive de l'industrie nourricière.



Le 1^{er} âge

L'âge de raison

**et déjà des petits hommes et des
petites femmes**

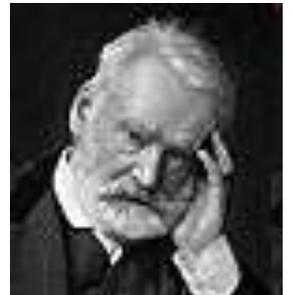
Très jeune, l'enfant devient un élément de la main d'œuvre communautaire.



Le travail des enfants

*« Travail mauvais qui prend l'âge tendre en sa serre
Qui produit l'argent en créant la misère
Qui se sert d'un enfant ainsi que d'un outil. »*

Victor Hugo



A la campagne, ils étaient employés
aux travaux des champs.

A la ville, ils aidaient leurs parents
artisans.

Les enfants issus
de familles nombreuses
étaient placés comme
ouvriers dans des fermes
ou chez des patrons.



Les premières traces historiques

du travail des enfants remontent à
1572.

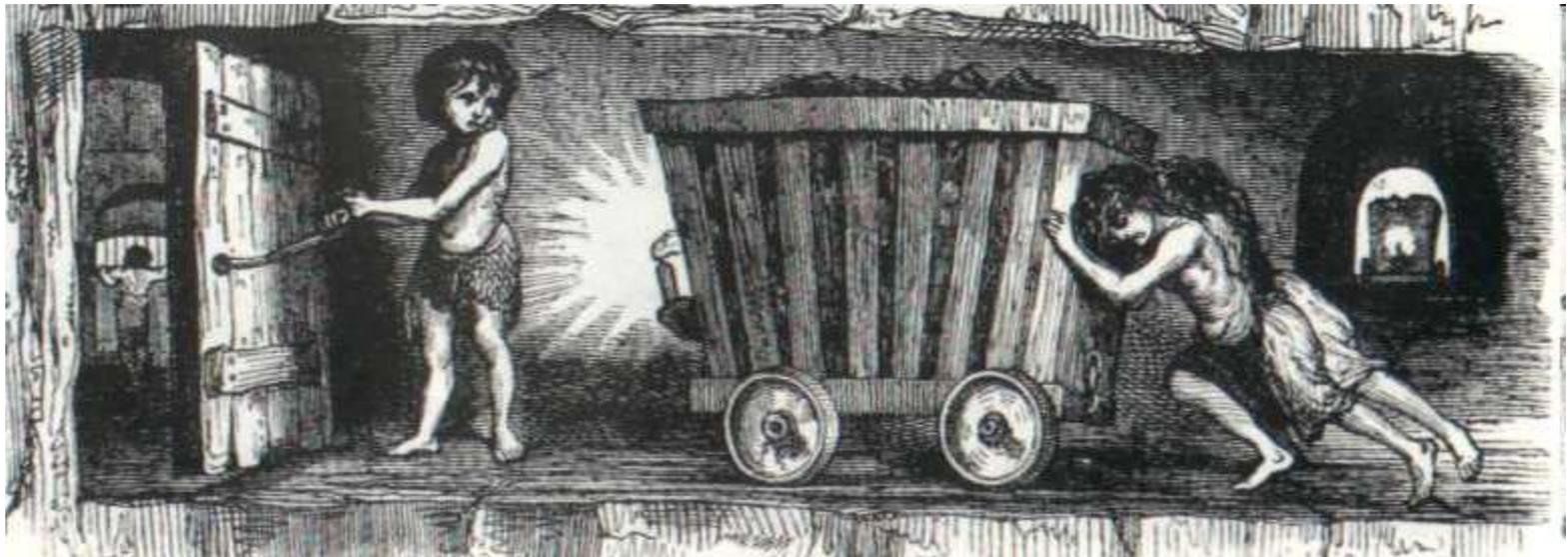
Dès le **XVII^{ème} siècle**,
les ramoneurs savoyards
sont des enfants.



Le XIX^{ème} siècle et la révolution industrielle

l'utilisation de la machine à vapeur
se généralise dans tous les domaines d'activités :
moissonneuses, machines-outils,
trains, bateaux, pompes, métiers à tisser...

Conséquences: jusqu'en 1880,
les enfants travaillent dans les mines.
La durée du travail est de 11 à 12
heures ; on fait une double journée.



À l'usine dès l'âge de 8 ans.

Les enfants sont moins payés que les adultes:

un adulte gagne 2 francs par jour,

une femme, un franc

un enfant

45 centimes (moins de 12 ans)

75 centimes entre 13 et 16 ans.

Cependant, durant le siècle,

le nombre d'enfants au travail est en chute constante.

- ➡ la mécanisation,
- ➡ la dépression économique (à partir de 1873),
- ➡ les lois sociales même si elles sont difficilement appliquées:

Extrait de la loi de 1841

- limitation du temps de travail:
8 heures pour les 8-12 ans,
12 heures pour les 12-16 ans *.
- interdiction du travail de nuit pour
les moins de 13 ans
(entre 21 heures et 5 heures).

* 10 h. au dessous de 14 ans (**1851**)

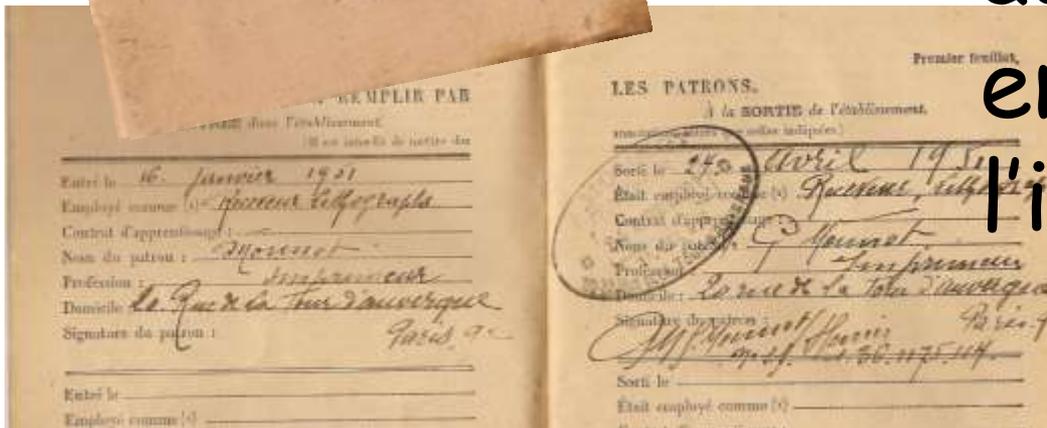
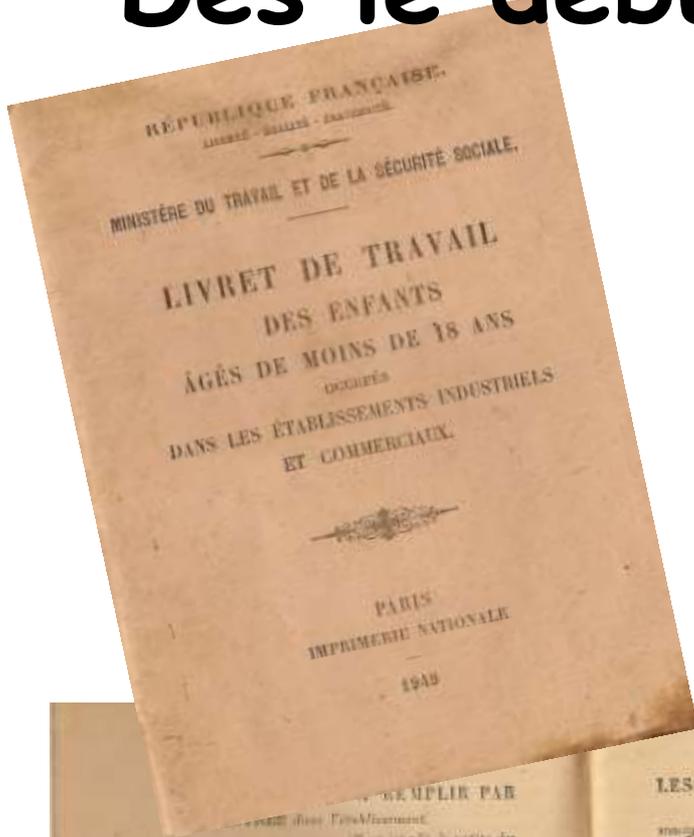
Loi de 1874

- la limitation de l'âge d'admission à l'embauche est fixée à 12 ans.
- le travail de nuit est interdit et le repos du dimanche devient obligatoire pour les ouvriers âgés de moins de 16 ans.



Dès le début du siècle dernier,

il revenait au
maire de
délivrer un
livret de travail
aux enfants
employés dans
l'industrie.



Retenons que l'évolution du travail des jeunes

reste liée à celle de la scolarité obligatoire:

- les lois Ferry de **1881** et **1882** (enseignement obligatoire, gratuit et laïque jusqu'à 13 ans),
- 14 ans en **1936**,
- 16 ans en **1959**.